

Angéline ou Henriette?

Journal d'Henriette Dessaulles. Édition critique par Jean-Louis Major, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1989, 671 p. (Coll. « Bibliothèque du Nouveau monde »), 63\$.

Pierre Hébert

Numéro 56, hiver 1989–1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/39165ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hébert, P. (1989). Compte rendu de [Angéline ou Henriette? / *Journal* d'Henriette Dessaulles. Édition critique par Jean-Louis Major, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1989, 671 p. (Coll. « Bibliothèque du Nouveau monde »), 63\$.] *Lettres québécoises*, (56), 50–51.

Angéline ou Henriette?

Journal d'Henriette Dessaulles. Édition critique par Jean-Louis Major, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1989, 671 p. (Coll. «Bibliothèque du Nouveau monde»), 63\$.

La parution, en 1971, du journal intime d'Henriette Dessaulles fut saluée avec enthousiasme par la critique, Jean-Éthier Blais allant même jusqu'à qualifier de «chant merveilleux¹» ce texte étonnant d'une adolescente d'une quinzaine d'années. Cet accueil favorable était certes justifié : quelque cent ans après qu'il eut été écrit, ce journal révélait une jeune fille dont l'existence personnelle et la force du moi obligeait à une révision de nos clichés sur le XIX^e siècle. Ceux et celles qui avaient jusqu'à maintenant cru qu'il n'existait aucune individualité qui ait osé alors s'exprimer furent bien étonnés de lire une diariste qui trouvait son moi aimable : «Je ne sais pas pourquoi il ne faut pas dire ou penser qu'on se trouve gentille. Je ne me suis pas faite, et ça crève les yeux que je suis gentille» (16 juillet 1875, p. 177)². Chez les autres qui cherchaient les origines d'une conscience féministe, la lecture de ce journal a pu être riche d'enseignement, tant par l'épiphanie d'un moi déterminé à se tailler une place dans le monde, que par son abolition dans le mariage, du moins sur le plan de l'écriture dite intime.

Mais ce même journal n'allait pas sans une série de problèmes reliés, surtout, à l'état du texte. Pour se convaincre des imperfections de l'édition de 1971, qu'il suffise de s'étonner du titre (*Journal d'Henriette Dessaulles 1874/1880*), alors que le journal lui-même se rend jusqu'en mai 1881! Mais c'était surtout l'état du texte qui était de nature à soulever des interrogations, dont les trois principales étaient les suivantes :

- des passages avaient été supprimés, sans aucune indication précise quant à leur nature;
- des tranches manquaient, sans explications, créant des hiatus allant jusqu'à une année;



— l'authenticité du texte lui-même faisait problème, vu la qualité d'écriture plutôt remarquable chez une personne d'à peine quinze ans.

Dès lors, ce journal, en même temps qu'il révélait un texte important du XIX^e siècle, soulevait des difficultés de fond quant à l'établissement du texte. Ces deux raisons rendaient une édition critique nécessaire, entourée de grandes attentes : le travail de Jean-Louis Major, me semble-t-il, les comble toutes.

* * *



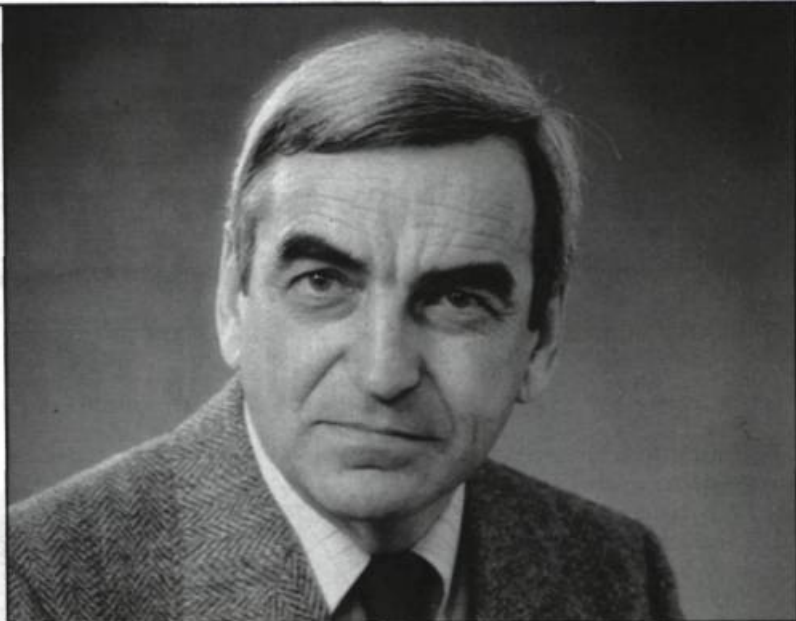
Henriette Dessaulles

Photo: William Notman

Dans l'introduction, Major aborde en premier lieu, comme il se devait, la question de l'authenticité du texte. Usant d'une dialectique habile en examinant tous les aspects de la question, se demandant non seulement si le manuscrit est de la main d'Henriette Dessaulles, mais s'il a été l'objet d'une réécriture, Major arrive à une conclusion nette : le manuscrit est de la main d'Henriette, «mais non de la période de 1874 à 1881» (p. 21). Tout porte à croire qu'Henriette Dessaulles a recopié son journal entre 1898 et 1904; mais à la faveur de quelle impulsion ou motivation? Jean-Louis Major avance cette idée fort plausible que la mort de son mari, Maurice Saint-Jacques, a déclenché chez Henriette le désir de revivre son passé et, ainsi, de retourner à son journal. Car c'est le moment de dire, à l'intention de ceux ou celles qui n'auraient pas lu ce document, que le *Journal d'Henriette* gravite essentiellement autour de l'amour naissant pour Maurice, qui mènera la diariste jusqu'au mariage avec ce dernier. Maurice étant mort en 1897, Henriette traverse une période difficile où le journal passé se mue en bouée de sauvetage : «Henriette Dessaulles est donc revenue à son journal, non plus pour se confier à lui comme elle le faisait avant son mariage, mais pour le relire et, plus significativement encore, pour le réécrire» (p. 38). Cette question soulève ainsi l'un des aspects négligés dans la fonction du journal, et néanmoins important : la relecture et, en l'occurrence, la réécriture. Alors que la plupart des critiques ont cherché à comprendre le rôle du journal dans son rapport avec le quotidien, ici, c'est tout au contraire en fonction de la distanciation d'avec l'imédiat que le journal trouve un sens nouveau. Il est bien vrai que la vérité du journal «est d'abord de l'ordre de l'écriture» (p. 40), mais il convient de dire que jaillit de ce texte une autre vérité rattachée, cette fois-ci, à la lecture que peut en faire la diariste.

Ce *Journal* d'Henriette Dessaulles crée aussi l'occasion de réfléchir sur les conditions sociales d'écriture de l'intime. Comment le journal était-il vu vers 1880? Voilà une question essentielle, qui nous plonge au cœur de l'expression de la vie individuelle au XIX^e siècle. Major pose bien cette question dans toute sa complexité : car il est bien vrai qu'Henriette écrit que «la mode est au journal», malgré les interdictions au couvent. Mais qu'importe à Henriette ces obstacles? Son désir d'affirmation dépasse les interdits : «C'est défendu d'écrire son journal. Je m'en moque un peu et je saurai bien me garder des vertueuses curiosités!» (17 septembre 1876, p. 292). Il est révélateur, à ce chapitre, de comparer avec d'autres journaux de la même époque, avec celui de Lionel Groulx par exemple où, une vingtaine d'années plus tard, le journal est accepté, voire encouragé. Mais quelle est la cause véritable de ce changement d'attitude? Est-il dû à une transformation des mentalités, ou au fait que nous soyons, dans le cas de Groulx, dans un collège de garçons? Quoi qu'il en soit, cet autre volet de l'introduction de Major ouvre tout ce débat à faire sur l'acceptabilité de l'écriture intime au siècle dernier. Dans cette enquête, les œuvres de fiction même pourront servir d'indicateurs; car si Marichette, dans *Charles Guérin*, pouvait se permettre de tenir un journal en 1846, il fallait que le geste ne fût pas trop aberrant pour qu'il pût s'insérer dans un roman de cette nature.

Major étudie ensuite d'autres questions essentielles dans le cadre du journal intime : la quotidienneté de l'écriture, le secret et, enfin, la fonction du journal, qui donne lieu à une très belle réflexion sur la conscience du langage. La question du secret, toutefois, pose des difficultés qui, dans cette introduction, ne sont pas résolues clairement. Il faut dire qu'en cette matière, les ornières sont nombreuses, car la clause du secret s'allie nécessairement à celle du destinataire du journal. Or, ici, les distinctions ne sont pas toujours faciles à poser entre le narrataire, le lecteur, le destinataire et l'allocutaire, si bien que «la clause du secret» ne débouche pas sur une conclusion convaincante. En effet, il ne me semble pas tout à fait juste de réduire la différence entre le journal d'Angéline de Montbrun et celui d'Henriette à la seule «différence d'écriture» (p. 57). Il m'apparaît que l'on ne peut faire l'économie d'un pacte, non autobiographique, mais «intimiste» ou «personnel», pacte qui engendre face au texte intime, qu'il ressortisse à l'autobiographie, au journal ou à d'autres formes, une position de ré-



Jean-Louis Major

ception et de lecture essentielle dans la délimitation des genres, où le référent joue un rôle essentiel.

On ne répétera jamais trop combien le *Journal* d'Henriette Dessaulles constitue un document unique à la fois pour l'étude du XIX^e siècle et pour l'analyse de la forme même de ce type d'écriture. Or, Jean-Louis Major résume dans un paragraphe toute la densité de ces questions en encadrant le paradoxe de ce journal qui s'abolit par cela même qu'il a engendré ou dont il a été le témoin, l'amour :

Littéralement et symboliquement, le Journal cesse avec le mariage. L'autre aspect du paradoxe, lié à celui-ci mais non de façon nécessaire, réside en ce que, par la présence d'un destinataire, l'écriture cesse en soi d'être transgression : du fait qu'elle devient communication. Du jour où Henriette livre ses cahiers à Maurice, le journal préfigure le silence où il s'abolira. Dès lors, il n'est plus un devenir mais une attente : il ne s'écrit plus, il se lit. (p. 66)

* * *

Le témoignage à la fois documentaire et littéraire du *Journal* d'Henriette Dessaulles est mis en valeur grâce à cette édition critique en tout point exemplaire. Dans la relecture actuelle du XIX^e siècle québécois, voici une pièce majeure. Permettra-t-elle de prendre des distances vis-à-vis d'Angéline de Montbrun? Car il y a de cela déjà plusieurs années, Patrick Imbert n'avait pas hésité à écrire qu'on devrait considérer ce *Journal* de Dessaulles «comme beaucoup plus important³ que le roman de

Laure Conan. Tout dépend du point de vue, bien sûr, mais il est certain que ce *Journal* doit être considéré comme un document incontournable, d'autant plus qu'il a maintenant fait l'objet d'une édition critique qui en dévoile tous les replis.

Car quelle est au juste la visée de l'édition critique? L'introduction, l'appareil de notes équilibré et les documents d'accompagnement judicieusement choisis auraient autorisé Jean-Louis Major à apposer «C.Q.F.D.» à la fin de cette édition, pour laquelle ce but a été pleinement atteint : «Le journal d'Henriette Dessaulles tente non seulement de raconter un vécu quotidien mais aussi de le confronter à l'écriture : c'est cette aventure que nous voulons rendre lisible, tout en préservant son authenticité» (p. 77). □

Pierre Hébert

Notes

1. Jean-Éthier Blais, «Le Journal de Fadette — Henriette Dessaulles de 1874 à 1880», *Le Devoir*, 24 avril 1971, p. 13.
2. Bien que je fasse référence ici à l'édition de 1971, je cite l'édition critique de Jean-Louis Major.
3. Dans un compte rendu sur l'édition de 1971 du *Journal* de Dessaulles, *Lettres québécoises*, n° 24 (hiver 1981-1982), p. 71.